

# MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

MATANITI 19. — N° 47.

TE VEA NO TAIIKI.

Mahana mai 19 novemb 1870.

Prix de l'abonnement (par mois) à l'étranger :  
Un an ..... 12 francs.  
Six mois ..... 6 francs.  
Trois mois ..... 3 francs.  
Un numéro ..... 25 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser  
IMPÉRIALE DU SOUVENIR.

Prix des Abonnements (en comptant):  
Les 10 premiers mois ..... 10 francs.  
Après le 10ème mois ..... 2 francs.  
Les années suivantes se paient à la même période.

**SOMMAIRE.**  
PARTIE OFFICIELLE. — Présentation de l'avènement de la République à Tahiti. — Arrêté portant promulgation du décret relatif à l'administration de la justice (révocé par arrêté). — Circulaire adressée aux agents diplomatiques et aux administrateurs de l'Etat. — PARTIE NON OFFICIELLE. — Nouvelles d'Europe. — Arrêté administratif. — Soumission en faveur des bâtimens de l'armée et de la marine françaises (4<sup>e</sup> liste). — Movements du port. — Annonces.

## PARTIE OFFICIELLE

Conformément aux ordres du ministre de la marine et des colonies en date du 7 septembre 1870, l'avènement de la République sera proclamé à Tahiti le dimanche 20 novembre, à 8 h. 1/2 du matin, sur la place du Gouvernement.

A cet effet, MM. les chefs de service et chefs de corps, les capitaines des bâtiments de la station locale présents sur place, accompagnés des fonctionnaires et officiers sous leurs ordres, MM. les membres du conseil d'administration, du comité consultatif d'administration, de commerce et d'agriculture, MM. les officiers de la marine, sont convoqués à 7 h. 3/4 à l'hôtel du Gouvernement pour se rendre avec le commandant Commissaire du Gouvernement à l'église catholique où sera chanté du *Domine salvam fac Republicam*.

A l'issue de la messe, le cortège se rendra sur la place du Gouvernement, où les troupes de toutes armes auront été réunies d'après les ordres du M. le commandant d'armes.

La Somme fourra un détachement de 28 hommes commandé par un officier.

Dès que les troupes rassemblées en bataille, le Commandant Commissaire du Gouvernement proclamera l'avènement de la République à Tahiti et dans les établissements français de l'Océanie.

Au cri de *Vive la République*, la batterie d'artillerie de campagne fera une salve de 21 coups de canon ; la Somme bîssera le grand pavillon.

Le Commandant Commissaire du Gouvernement invite MM. les résidants français à se joindre au cortège.

L'union de tous les Français, en quelque lieu qu'ils soient, est un gage assuré de succès pour le Gouvernement de la défense nationale.

Expecte, le 18 novembre 1870.

Le Commandant Commissaire du Gouvernement,  
DE JOUSLAND.

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie, Commissaire du Gouvernement de la défense nationale aux îles de la Société,

Par l'article 65, § 1<sup>er</sup>, des instructions ministérielles du 26 juillet 1869. — Vu le décret du Gouvernement de la défense nationale relatif à l'administration de la justice, l'intitulé et la formule finale des gros-ses, expéditions des arrêts, jugements, mandats de justice, contrats et tous autres actes susceptibles d'exécution forcée :

Sur la proposition du procureur de la République, chef du service judiciaire,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1<sup>er</sup>. Le décret précité du 6 septembre 1870 est et demeure promulgué aux Établissements français de l'Océanie et aux Etats du Protectorat.

Art. 2<sup>me</sup>. Le procureur de la République, chef du service judiciaire, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré partout où il sera nécessaire, publié au *Messager* et inséré au *Bulletin officiel* des Établissements.

Expecte, le 14 novembre 1870.  
DE JOUSLAND.

Par le Commandant

Commissaire du Gouvernement de la défense nationale :

Le Procureur de la République,

Chef du Service judiciaire,

Bosser.

Le Gouvernement de la défense nationale décrète :  
Les tribunaux reconnaissent au nom du peuple français.  
Les expéditions des arrêts, jugements, mandats de justice, ainsi que les gros-ses et expéditions des contrats et de tous autres actes susceptibles d'exécution forcée, seront intitulées ainsi qu'il suit :

— REPUBLIQUE FRANCAISE.

— Au nom du peuple français.

Pour les arrêts et jugements :

— La cour d'appel ou le tribunal de..... a rendu.....

(Copier l'arrêt ou le jugement).

Pour les actes notariés et autres, transcrire la teneur de l'acte.

Lesdits arrêts, jugements, mandats de justice et autres actes seront tenus à exécution.

Sur ces décrets, la République, mande et envoie à tous tribunaux sur ce sujet de faire faire jugement d'un arrêt à exécution aux procureurs généraux et aux commissaires du Gouvernement près les tribunaux pour première instance d'y tenir la main à tous commandants et officiers de la force publique prêter main-forte, lorsqu'ils seront légalement requis.

« En foi de quoi, le présent jugement ou arrêt a été signé par... etc. »

Les porteurs des expéditions des jugements et arrêts et des gros-ses et expéditions des actes, délivrées avant l'ère républicaine, qui vaudront les faire mettre à exécution, devront préalablement les présenter aux greffiers des corps et tribunaux pour les arrêts et jugements, ou à un notaire pour les actes, afin d'ajouter la formule ci-dessous indiquée à celle dont elles étaient précédemment revêtues.

Ces additions seront faites sans frais.

Fait à Paris, le 6 septembre 1870.

GÉNÉRAL TROCHI,	GARNIER-PAGÈS,
EMMANUEL ARAGO,	CLAUZ-BIZON,
CREMIEUX,	PELLETAN,
JULES FAIVRE,	E. PICARD,
JULES FERRY,	ROCHEFORT,
GAMBETTA,	JULES SIMON.

## Circulaire adressée aux Agents diplomatiques de France

PAR LE VICE-PRESIDENT DU GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE,  
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Monsieur,

Les événements qui viennent de s'accomplir à Paris n'expliquent pas l'hostilité de nos amis allemands, mais leur haine, leur longueurs sur leur sens et leur portée.

En outre à un état irrévocable, trop longtemps contenu, la population de Paris a obtenu à une nécessité supérieure, celle de son propre être.

Elle n'a pas voulu périr avec le pouvoir criminel qui condamnait la France à sa perle.

Elle n'a pas prononcé la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie ; elle l'enregistrait au nom du droit de la justice et du maintien public.

Cette sentence était si bien ratifiée à l'avance par la conscience de tous que nul, parmi les défenseurs les plus héroïques du pouvoir qui tombait, ne s'est levé pour le soutenir.

Il est évident de lui-même, sous le poids des actes fautes, aux accalamas d'un peuple immense, sans qu'une goutte de sang n'ait été versée, sans qu'une personne ait été privée de sa liberté.

Et l'on a pu voir, chose inouïe dans l'histoire, les citoyens auxquels le cri du peuple conférait le mandat perpétuel de combattre et de vaincre, et non pas d'assassiner, une autre nation qui, la veille, le moment d'écrouler ses mœurs, l'humour d'une répression quelconque qu'ils ont constaté leur aveuglement et leur impuissance.

L'ordre n'a pas été troublé un seul moment ; notre confiance dans la sagesse et le patriotisme de la garde nationale et de la population tout entière nous permet d'affirmer qu'il ne le sera pas.

Malgré la honte et le péril d'une guerre que nous devons à tous des devoirs chers, nous qui, le premier acte de cette souveraineté nationale, avons reconquis, est de ce commander à soi-même et de chercher sa force dans le respect du droit.

D'ailleurs, le temps presse : l'ennemi est à nos portes ; nous n'avons qu'une pince, le repousser hors de notre territoire.

Mais cette obligation que nous acceptons résolument, ce n'est pas nous qui l'avons imposée à la France ; elle ne la subira pas si nous voix avions été écoutées.

Nous devons défendre énergiquement, au prix même de notre popularité, la politique de la paix. Nous y perséverons avec une conviction de plus en plus profonde.

Notre cœur se brise au spectacle de ces massacres humains dans lesquels disparaît la fleur des deux nations qu'avec un peu de bon sens et brio de liberté on aurait préservées de ces effroyables catastrophes.

Nous n'avons pas d'expression qui puisse peindre notre admiration pour l'armée française, sacrifiée par l'empereur du communisme au supplice, et cependant plus grande par ses défauts que par les plus brillantes victoires.

Car, malgré la connaissance des fautes qui les compromettent, elle s'est immolée, sublime, devant une mort certes, et rachetant l'honneur de la France des souillures de son gouvernement.

Honneur à elle ! La nation lui ouvre ses bras ! Le pouvoir impérial a voulu les détruire, les malheurs et le devoir les confondaient dans une solide et ferme prière. Souhaiter pour le patriote et la liberté, cette alliance nous fait invincible.

Priez à tout, nous envisageons avec calme la situation qui nous est offre.

Cette situation, je la précise en quelques mots : je la soumets au jugement de mon pays et de l'Europe.

Nous avons hautement condamné la guerre, et, protestant de notre respect pour le droit des peuples, nous avons demandé qu'on laissât l'Allemagne maîtresse de ses destinées.

Tous voulions que la liberté fût à la fois notre lien commun et notre garantie ; nous étions convaincus que ces forces militaires seraient à jamais le maintien de la paix. Mais, comme sanction, nous recommandâmes une armée pour chaque citoyen, une organisation civique, des chefs élus ; alors nous déclamâmes inépuisables sur notre foi.

Le gouvernement impérial, qui avait depuis longtemps séparé ses intérêts de ceux du peuple, a repoussé cette politique. Nous le reconnaissons, l'espousant par l'expérience, la France aura la victoire.

On a cité le nom de Prusse à déclarer qu'il faisait la guerre non à la France, mais à la dynastie impériale.

La dynastie est à terre, la France libre se lève.

Le roi de Prusse veut-il continuer une lutte impie qui lui sera au moins aussi fatale qu'à nous ?

Veut-il donner au monde du dix-neuvième siècle ce cruel spectacle de deux nations qui s'entre-détruisent ; et qui, oubliées de l'honneur et de la raison, dévorent leurs voisins et les cadavres ?

Libre à lui ; qui sait cette responsabilité devant le monde et devant l'histoire !

S'il est un défi, nous l'acceptons.

Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos fortifications.

Une fois terminée sera une guerre d'extermination à courte échéance.

Il n'y a pas de traitrises que pour une fois durable.

Si notre intérêt est celui de l'Europe entière, et nous avons lieu d'espérer que, dégagée de toute préoccupation dynastique, la question ne posera ainsi dans les chambres.

Mais fusionnons-nous seuls, nous ne fabriquerons pas.

Nous avons une armée résolue, des forts bien pourvus, une cavalerie bien établie, mais surtout les moyens de trois cent mille combattants déployés en ligne dans tout le pays. Quand il sera vaincu, il sera vaincu définitivement, dépourvu des courroies aux pieds de la statue de Vendôme, ils n'obéissent pas seulement à un sentiment d'admirable enthousiasme, ils prennent leur héroïsme mot d'ordre, ils jurent d'être dignes de leurs frères d'Alsace et de mourir comme eux.

Après les forts, les remparts, après les remparts les batteries. Paris peut tenir trois mois et vaincre. S'il succombe, la France, déboussolé à son appel, le vengerait : elle continuera la lutte, et l'agresserait jusqu'à la victoire.

Voilà, monsieur, ce que l'Europe doit savoir. Nous n'avons pas accepté la victoire dans un autre but. Nous ne la conservons pas une minute si nous ne trouvons pas la population de Paris et la France entière décidées à parquer nos résolutions.

Je les résume d'un mot devant Dieu qui nous entend, devant la postérité qui nous jugera : nous ne voulons que la paix. Mais si l'on continue contre nous une guerre lancée par un empereur complaisant, et déclarée par un roi qui a pris la forme également au nom de notre cause, qui est celle du droit et de la justice, finira par triompher.

C'est en ces termes que je vous invite à expliquer la situation à M. le ministre de la cour près de laquelle vous êtes accrédité, et entre les mains duquel vous laissez copie de ce document.

Agitez, monsieur, l'expression de ma haute considération.

Le 6 septembre 1870.

L'administration des affaires étrangères,

Jules Faure.

## PARTIE NON OFFICIELLE

Rapport, le 19 novembre 1870.

Par le courrier arrivé de San Francisco jeudi 17 novembre, il a été reçu des nouvelles télégraphiques d'Europe jusqu'au 16 octobre.

De grands succès ont été remportés par la garnison de Paris dans la zone entière autour de la capitale. Des combats ont lieu partout et journalement, dans lesquels nos jeunes troupes prennent de l'assurance et se préparent de plus en plus à un mouvement offensif général. Chaque canton de France est requis de fournir un bataillon. Cette mesure développe et régularise d'une manière efficace les ressources militaires de la France. Le maréchal Bazaine a gagné Thionville, à la suite d'une querelle et irrésistible attaque contre les lignes qui l'enfermaient dans Metz.

La situation est critique pour les Prussiens. Aussi ont-ils maintenant recours à la diplomatie pour sortir de la position périlleuse où ils se trouvent. Ils se réfugient sur leurs premières conditions de paix : il n'est plus question de milliards ; les Prussiens renoncent même tout à fait à l'indemnité d'argent ; la demande d'une partie de la flotte française est abandonnée ; à l'Alsace et la Lorraine ne persistent plus annexées à l'Allemagne, mais neutralisées.

Cependant le gouvernement de la défense nationale, fidèle à son titre et à sa mission, et inspiré des sentiments du pays, ne songe qu'à rejeter l'ennemi hors du sol français. Une paix durable ne peut se conclure qu'alors que ce résultat sera obtenu.

### NOUVELLES D'EUROPE

Tours, 13 octobre. — Un dépêche du sous-préfet de Pont-l'Évêque, datée de mercredi, confirme pleinement la nouvelle des sorties héroïques par Bazaine. Il a brisé cinq villages qui servaient d'abris aux Prussiens, délogé l'ennemi de plusieurs positions et mis en pièces quatre régiments d'infanterie et plusieurs bataillons. En même temps, Cambronne faisait une heureuse sortie sur la rive gauche de la Maine.

Un dépêche de Saint-Quentin dit que la défense énergique faite par le peuple a créé un grand enthousiasme. Plus de 50,000 personnes ont pris part à l'action.

Le gouvernement a rendu des décrets sur l'armée, et pour encou-

ager les jeunes talents, il a décidé que l'on ferait des nominations ou donnerait de l'avancement suivant le talent déployé et les services rendus. Les règlements anciens empêchaient de tels avancements, mais maintenant les grades militaires sont déjà faits pour être conférés à des personnes n'appartenant pas à l'armée régulière ; les grades cesseront avec la guerre, excepté dans le cas de mérite exceptionnel et de grands services rendus.

Londres, 13 octobre. — Les gens de Tours et du voisinage prennent tous les armes. On s'attend à ce que des masses considérables de troupes soient mises en campagne par M. Gambetta dans dix jours.

M. Gambetta déclare que le maréchal Bazaine a donné volontairement son adhésion à la république.

Un correspondant de Versailles annonce que Bismarck a fait dire à la légation de Saint-Pétersbourg et de Vienne qu'une intervention pour assurer la paix serait maintenue bien accueillie par la Prusse. On a constaté hier dans un conseil de guerre que Paris ne pouvait être attaqué avec succès, et qu'il ne pouvait être détruit que par un siège de plusieurs mois.

Un dépêche datée d'Ostende dit que les Français ont eu l'avantage dans le dernier combat près de Metz, et que les pertes des Prussiens ont été de 7,000 hommes tués ou blessés, sans compter un grand nombre de prisonniers.

Le correspondant de l'« *Times* » dit : « Les journaux sont tous d'accord en matin pour prédir des grandes victoires à l'Allemagne si elle persiste à demander la conquête de l'Alsace et de la Lorraine. Le sauveur de la France qui a pris la guerre par l'encerclement des villages et l'extinction des paysans qui défendent leurs foyers a causé une profonde révolution. »

Versailles, 13 octobre, via Berlin. — Les Français ont bombardé et brûlé le palais de Saint-Cloud.

Saint-Quentin, 13 octobre. — Les Prussiens ont commencé le bombardement de Soissons.

Londres, 14 octobre. — Chaque canton de France a été requis de fournir un bataillon de soldats pour l'infanterie nationale.

Le terrible assaut du Mont Valérien a entièrement balayé le pays dans un cercle de six kilomètres. Toutes les batteries que les Prussiens avaient cherché à éléver contre le Mont Valérien ont été anéanties. Le château de Meudon a également été détruit. Les ingénieurs prussiens ont été chassés de Clamart, Meudon, Montreuil, Villejuif et Choisy et ont été repris par les Français. Au nord de Paris, les Prussiens ont été repoussés. Tout le terrain autour de Gennevilliers a été balayé par des forces recommandables. Le général Boulanger a été tué à Paris, il y a en ce moment une campanile du côté de Bondy. Les Prussiens ont été également chassés de Champigny, à plus de trois milles de Vincennes. Le cercle prussien s'agrandit chaque jour au lieu de se resserrer, et les Parisiens sont pleins d'effrage et d'effroi.

L'armée française, qui a suivi la cavalerie, a été vaincue, les troupes algériennes et les troupes qui se trouvaient dans les départements de l'Ouest, l'infanterie formant un total de 600,000 hommes, ont été vaincues.

Une dépêche de Bourges, sur la Loire, rapporte aujourd'hui que les Prussiens qui se trouvaient à Ville-Alliance marchent maintenant sur Châteaudun, où la garde nationale est prête à les recevoir.

Des avis de Metz disent que les Prussiens occupent un corridor de villages autour de Metz, mais ne tiennent aucune position à une distance de 20 kilomètres des fortifications. Le maréchal Bazaine a fait une sorte de succès dans la bataille de la plaine de 600 hommes et 500 morts pour l'ennemi. L'activité du maréchal est incessante. Les sorties de la garnison sont fréquentes et harassent les assaillants.

Par un balcon qui a quitté Paris le 10, on a reçu avis que la ville était complètement fournie de provisions, et qu'il y en avait assez pour trois mois.

Les Prussiens conservent une forte garnison à Nancy.

Une dépêche de Versailles d'aujourd'hui dit que le siège d'Orléans a été arrêté, dit ce qui suit : Frédéric-Charles occupe la maison du général de Rossovo. Le quartier-général du roi est à l'ouest de la ville assiégée et celui du prince royal à l'est. Les cours martiales dans les lignes prussiennes font prompte justice des déserteurs.

Les rapports officiels démontrent que les navires de guerre français ont capturé 32 navires allemands depuis le commencement de la guerre.

Une dépêche spéciale de la Haye dit qu'une grande agitation y a été causée par la découverte que le roi était sur le point de déclarer la guerre à la Prusse.

New York 14 octobre. — Un correspondant de Tours fait un épouvantable récit de la fureur excitée par la cruauté des détachements prussiens. Des villages entiers ont été brûlés, des villages entiers fossilisés de sang-froid, et les corps ont été enterrés et ensevelis. A Mirande, un petit détachement de Bavarois qui avait commis les plus grands excès dans le villageage a été entouré et forcé de se rendre. L'officier subalterne qui commandait a été fusillé à l'ordre des Bavarois pendus à un arbre.

Une dépêche de Tours du gouvernement provisoire, apportée par les pigeons voyageurs, et datée du 14 octobre, annonce que les Prussiens sont en pleine retraite de Paris.

Berlin, 14 octobre. — Un correspondant du Standard de Londres dit que le maréchal Lebeuf est à Metz, sous les ordres du maréchal Bismarck.

Tours, 14 octobre. — M. Gambetta a lancé la proclamation suivante :

« Habitants de Tours, — Je vous annonce avec une satisfaction inexprimable que, le 12, l'héroïque peuple de Paris, bouillant d'impétuosité derrière ses remparts, s'est déterminé à marcher sur l'ennemi. Voici le bulletin de sa première victoire :

« Dans la zone entière autour de Paris, les Prussiens ont été chassés des positions qu'ils occupaient depuis trois semaines ; du côté de Saint-Denis, ils ont été repoussés au-delà de Stains, de Pierrefitte et de Dugny ; du côté de l'Est, Joinville, Creteil, Champigny et le plateau d'Avron ont été repris. Ils ont été chassés de la Bas-Meudon et de Saint-Cloud et refoulés sur Versailles.

L'empereur n'a pas demandé ce que peut faire un peuple résolu à se sauver par institutions et non par honte. J'invitai les provinces à faire à leur tour cette partie. Paris fit le siège. — *Vive Paris ! Vive la France !*

— *Vive le Rattachement !*

Le gouvernement a lancé une proclamation au peuple des provinces, dans laquelle il déclare être vaincu de l'ennemi dans le pays qui l'entoure, mais qu'il peut le battre dans les villes après la proclamation, il n'est pas dans toutes les communes.

Un décret royal qui arrive de Bruxelles dit que le patriote qui régne en Belgique est réellement merveilleux. Des milliers d'hommes encourent les chemins de fer pour se rendre à Tournai demander des armes et s'enrôler.

La nouvelle de l'heureuse sortie des Parisiens cause une grande joie. Toutes les troupes qui étaient sous les ordres de l'armée de l'Ouest ont été rappelées et rentrées dans les villes. Ces rentrées ont traversé les frontières de Bélgique et du Sud de la France. Quant à nous, ils ont traversé les rues pour se rendre à la station, où ils ont été applaudis par le peuple, et l'enthousiasme était à son comble. En arrivant à la station, il y trouvèrent le général Bourbaki, qui arrivait accompagné de M. Crémieux. Soldats et citoyens, tous se réunirent pour faire une ovation au général et au ministre. Le spectacle fut véritablement impressionnant.

Les Allemands attribuent les fréquents accidents de chemin de fer aux armes belges, qui sont mal adaptées pour maltraiter des habitants et servent de ce prétexte pour maltraiter les autorités civiles et lever d'énormes contributions dans l'Aube et les autres départements de l'Est qui sont résolus à se défendre. Les franc-tireurs se lèvent de toutes parts et donnent beaucoup de mal aux Prussiens.

Londres, 15 octobre. — Les Prussiens ont occupé les hauteurs de Soissons et les ont fortifiées. Ils sont en force à Melun. Ils ont plusieurs batteries d'artillerie.

Les réserves prussiennes du Rhin des environs de Briey et de Schlestadt se dirigent au nord-ouest.

Un décret officiel publié aujourd'hui ordonne de traduire devant les cours mariales tous généraux ou commandants de troupes qui se laisseraient surprendre par l'ennemi.

Tours, 15 octobre. — Un décret ordonne de transformer en monnaie l'argenterie trouvée au palais des Tuilleries.

Une lettre de Paris, datée du mardi 11, contient ce qui suit : « Les Prussiens ont force à Melun et à soi ; les mobiles les suivent en surveillant leur mouvement. »

Le gouvernement doit faire d'énormes canons en acier qui portent 4 000 mètres. L'inaction des Prussiens a apporté une grande满意sfaction dans l'ensemble de Paris. Les Parisiens désirent par-dessus tout être attaqués. Comme il n'y a aucune probabilité, les Français se préparent à faire une attaque formidale contre les usagers.

On publie les nouvelles officielles suivantes : « Les Prussiens ont fait une forte résistance, mais ont été repoussés par les forces françaises. »

Une partie des Prussiens se sont retirés.

L'acte de triomphe de l'Étoile va être blindé. On va construire des murs tout autour, et on en fera une forteresse redoutable. On l'armera avec des canons en acier que l'on fait en ce moment.

Les Prussiens ont récemment capturé un ballon de Paris. Les Français avaient envoyé à la fois deux ballons, l'un desquels devait se laisser prendre. Celui-ci contenait une masse de circulaires en langue allemande et les dernières proclamations lancées dans la partie de l'armée.

Un décret du Chambre annonce que M. Kœnig, préfet de police, qui a quitté Paris hier matin à dix heures en bateau, est descendu le même jour à Bar-le-Duc, après avoir échappé à la poursuite de l'ennemi. Il a été vigoureusement blessé par suite de la chute dans le ballon.

Le gouvernement provisoire a passé en revue la garde nationale de Paris et a été chaleureusement acclamé.

Tours, 15 octobre au soir. — Les bruits qui arrivent ici d'Orléans sont étonnantes. On affirme que les Prussiens, en nombre considérable, sont rendus aux Français avec toute leur artillerie. Les troupes françaises vont sans sens en augmentant.

Le 13 il y eut à Bagnolet un combat splendide entre la suite duquel l'ennemi fut vaincu.

Pendant une reconnaissance l'ennemi a subi d'énormes pertes. Les mobiles de la Côte d'Or et de l'Aube se sont conduits admirablement. Nos troupes sont rentrées dans leurs lignes dans un ordre admirable, suivant un plan concerté. Les malades du fort de Montrouge ont été évacués. Paris est aussi patriote et plus déterminé que jamais.

Bourbaki est arrivé à Besançon vendredi. Il a été cordialement reçu par les autorités. Il y a un grand enthousiasme par le peuple et les soldats.

Le général Bazaine s'est échappé de Metz et marche avec toutes ses forces au secours de Verdun.

Les rumeurs de l'évacuation d'Orléans, et que les Prussiens ont été rejoints en arrière, sont confirmées.

Il est également dit que le général Trochu a conduit en personne la brillante sortie et a repoussé l'ennemi sur tous les points. Il y a un immense enthousiasme.

Nemours, 15 octobre. — Un corps de franc-tireurs a attaqué une escouade de la cavalerie württembergue et l'a vaincue dans la forêt de Fontainebleau, en tuant plusieurs. Le reste a été poursuivi jusqu'à Melun. La garnison prussienne s'est retirée à l'approche des Français, laissant derrière elle un grand convoi de munitions et de provisions.

Le général Bourbaki a été nommé au commandement près d'Orléans. Il est parti pour se rendre à son poste.

Neubrisach est constamment bombardé. Le garnison répond vigoureusement.

New York, 15 octobre. — Le bombardement de Paris a été résolu comme une nécessité de la guerre ; mais les environs de la ville sont accidentés et d'un difficile accès pour la pose des batteries : de là l'annonces officielle que rien de décisif ne sera entrepris avant trois semaines.

Bruxelles, 15 octobre. — La Belgique a renouvelé son corps d'obstacles sur la frontière, car la Prusse a l'intention d'assiéger les places fortes du nord-est de la France.

Florence, 15 octobre. — Le roi Victor Emmanuel a établi l'égalité des droits parmi les Romains.

Tours, 16 octobre. — Caribaldi a été nommé au commandement des irrégulières dans les Vosges. Une brigade de garde mobile est attachée à ce corps. M. Gambetta, dans une dépêche au général commandant les départements de l'Est, annonce cette nomination, et dit qu'il compte sur le patriotisme du général pour aider les opérations de Garibaldi.

La garde nationale s'est assemblée aujourd'hui devant l'hôtel de ville de Paris et a déclaré l'adoption d'une action immédiate. Elle devait être conduite sans retard à l'assaut.

L'assaut était la nuit dernière en force à six milles de Châtillon. Il a brûlé les villages de Vanze et d'Ivry.

On a reçu des nouvelles de Paris jusqu'au 14. Le 13, la garnison, appuyée par le canon des fortifications, a fait une sortie en force et a chassé les Prussiens de Bagneux et de Châtillon. La destruction du château de Saint-Cloud est confirmée.

Le comité d'armement annonce qu'il a distribué plus d'un million de fusils et qu'il en aura prochainement un autre million.

Versailles, 16 octobre, via Londres. — Soissons, après une défense obstinée, a capitulé.

Londres 16 octobre. — Aucun navire de guerre n'a encore fait son apparition à l'embouchure de l'Elbe.

Le *World* a une dépêche contenant les détails de la sortie du général Trochu.

Le 13 octobre a été faite par la garde mobile, qui s'est conduite avec fermeté et valeur. Les Allemands, après une courte résistance, se sont débandés en confusion, abandonnant leur artillerie et leurs wagons. Une force considérable, qui avait fait sa retraite en meilleur ordre jusqu'à Pleiss, environ neuf milles au sud de Paris, chassé depuis par les gardes mobiles de Bretagne et de la Seine, a essayé de s'arrêter au château de cette ville. Mais, sur l'assaut, et après un combat acharné, les Allemands furent forcés de se rendre à l'assaut. Le *World* a fait un grand nombre de prisonniers et pris des canons, des draperies, des ambrances et les wagons du commissariat. Il n'y a plus maintenant de travaux de siège excepté par les Prussiens à quatre milles de l'enceinte des murs de Paris.

Le correspondant du *World* télegraphie d'Ostende que Bazaine a fait une quatrième et irrésistible attaque. Il rapporte que les assauts de Ladoucette et Mézières, depuis midi, Metz, malgré qu'une autre partie de l'armée soit arrivée, ont été vaincus. Les Allemands ont été détruits et pris par l'assaut. Les Allemands ont été battus, dans deux directions, leurs camps détruits, et le corps principal des Prussiens échoué sur Pont-à-Mousson, où ils sont à présent. Bazaine est lui-même à Thionville, organisant un mouvement. Il dirige la ligne de Meuse à Navage. Il y a une grande alarme à Saarbrück, Trèves et Forbach.

Le correspondant du *World* à Bologne dit que des contingents ont été mis en état de transport à Cagliari, à Messine et à Laferri. Saint-Aubin, dans chaque d'entre eux les Prussiens ont été directement battus. Le dernier combat qui a eu lieu jundi, les Allemands, au nombre de 8 000 à 9 000, ont été attaqués par une force de 10 000 hommes, des mobiles et des troupes de ligne de l'armée de la Loire. Étant très malheureusement placés, les Prussiens ont été surpris ; néanmoins ils ont combattu avec courage jusqu'au moment où l'armée des Frances les a pris en face ; c'est alors que les troupes ont rendu à Laferri. Les habitants, aidés d'un petit corps de franc-tireurs, ont harcelé les derniers survivants. Les Allemands, jusqu'en moment où leur corps principal des Prussiens qui les poursuivaient est tombé sur eux, a coupé leur colonne en deux, prenant ou dispersant la force entière de l'ennemi.

L'ambassade prussienne s'est adressée au gouvernement anglais dans le but d'obtenir la coopération dans de nouveaux efforts pour la paix. Le gouvernement est instruit que l'ambassadeur a été autorisé à montrer sa demande d'indemnité et de réparation, et de l'abandonner tout à fait ; que la représentation de Metz et de Strasbourg serait acceptée pour la rédaction de la reddition. La demande d'une partie de la flotte française est complètement abandonnée, la Russie ayant signifié sa détermination de ne pas permettre le transfert d'un seul navire de guerre français au pavillon allemand. Il est aussi compris que la Russie insiste pour la réunion d'un congrès pour la paix, et que d'autre part il est traité de paix, et que le prince Gortz a été chargé d'aller au cabinet de Berlin qui se forme pour la frontière rhénane doivent être créées. La Russie demandera des garanties équivalentes à la Prusse sur les frontières de la Baltique et de la Pologne. Ceux derniers demandent est appuyée par une note officielle de la chancellerie austro-hongroise. Le cabinet de la Haye a aussi présenté des réclamations à être réglées par un congrès des puissances. La note a été approuvée et appuyée par le gouvernement russe.

Le gouvernement de Hollande négocie avec le gouvernement belge à propos de l'occupation du Luxembourg. L'armée belge qui est à Namur va recevoir des renforts.

#### ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

##### Service postal.

Le *Neufchâtel*, partant pour San Francisco vers le 1<sup>er</sup> décembre, fera le service de la correspondance ; et pour jusqu'auquel la poste recevra les lettres sera ultérieurement indiqué.

##### Curatelle aux successions vacantes.

Les créanciers de feu sieur Emile Nollemberger, décédé à Paopepe le 21 mars 1866, sont priés de se présenter le plus tôt possible au bureau de la curatelle aux successions vacantes pour prendre connaissance du projet de répartition des deniers disponibles de cette succession et faire leurs dires et observations.

Les créanciers retardataires sont invités à produire leurs titres dans le plus bref délai, à peine d'être forcés.

